

## **REGLEMENT PROMOTION JANVIER « 150€ offerts tous les 1000€ d'achats » PROLONGATION jusqu'au 15 février 2026**

### **ARTICLE 1**

La société \_\_\_\_\_ immatriculée au RCS de \_\_\_\_\_ sous le n° \_\_\_\_\_ est une entreprise indépendante concessionnaire du réseau Art & Fenêtres. Du 1er février au 15 février 2026, elle propose à ses clients une remise exceptionnelle de 150€ tous les 1000€ d'achats sur la fourniture des produits de la gamme Art & Fenêtres (fenêtres, portes, volets, portails). Cette remise s'applique uniquement sur la fourniture des produits et non sur la pose.

### **ARTICLE 2**

Seules les commandes signées et validées, reçues entre le \_\_\_\_\_ et le 15 février 2026 sont concernées par cette offre.

### **ARTICLE 3**

L'offre promotionnelle « 150€ offerts tous les 1000€ d'achats » n'est cumulable avec aucune autre offre promotionnelle concernant ces produits.

### **ARTICLE 4**

L'offre promotionnelle « 150€ offerts tous les 1000€ d'achats » appliquée par rapport au prix de référence pratiqué sur les mêmes produits par le magasin Art & Fenêtres dans le mois précédent le début de l'opération « 150€ offerts tous les 1000€ d'achats ».

### **ARTICLE 5**

L'offre promotionnelle « 150€ offerts tous les 1000€ d'achats » est applicable exclusivement aux produits commandés dans le cadre d'un chantier en rénovation (chantiers de construction neuve exclus) et en aucun cas à la prestation de pose.

Liste des magasins participants sur [www.artetfenetres.com](http://www.artetfenetres.com)